



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 20 juin 2019 à 18h30 heures,
A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l’Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Arrivé après la 3 ^{ème} délibération Pouvoir de Marina FERRARI
3	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 20 ^{ème} délibération
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 18 ^{ème} délibération
13	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	Départ après la 20 ^{ème} délibération
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
20	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
21	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
22	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLÉRC	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
26	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
27	MERY	T	Eudes BOUVIER	
28	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
29	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
30	MOUXY	T	Nicolas MARC	
31	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
32	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
33	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 20 ^{ème} délibération
39	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 20 ^{ème} délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
43	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

23 communes présentes.



Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
LA BIOLLE
LE BOURGET DU LAC
CHANAZ
GRESY-SUR-AIX
VOGLANS

Marina FERRARI
Christiane MOLLAR
Isabelle MOREAUX-JOUANNET
Blandine BELLANCA
Fabien COUDURIER
Marie-Pierre FRANÇOIS
Yves HUSSON
Elisabeth ASSIER
Martine BERNON

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Christophe TOUZEAU
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod (suppléant)
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des Services
Directrice du Pôle Aménagement
Directeur des services à la Population
Directeur Financier
Directeur du Pôle Eau
Responsable Communication et des relations publiques
Responsable du Pilotage de la Performance
Responsable juridique et des assemblées
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 41 présents (40 titulaires et 1 suppléant), et 43 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 24 Année : 2019
Exécutoire le : 27 JUIN 2019
Affichée le : 27 JUIN 2019
Visée le : 27 JUIN 2019

DÉPLACEMENTS **Tarifs des transports scolaires des Secteurs Chautagne / Albanais Année 2019/2020**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Grand Lac s'est vu transférer la gestion et l'organisation des transports scolaires sur les territoires de l'Albanais et de la Chautagne. Monsieur le président propose de ne pas modifier les tarifs des abonnements. Ainsi, à partir du 15 mai 2019 sont proposés les tarifs suivants :

Pass scolaire annuel :

Ce Pass autorise un aller/retour par jour, durant les périodes scolaires. Une tarification sociale, en fonction du quotient familial, est proposée en continuité de ce que pratiquait le Conseil départemental jusqu'alors :

Quotient Familial	Inf. à 550	550-650	651-750	Sup. 750 ou non déclaré
Tarif TTC	40 €	70 €	110 €	140 €

Une réduction de 50 % est accordée pour le 3^e enfant inscrit par famille, le titre étant gratuit à partir du 4^e enfant. Le forfait basé sur le seuil le plus bas (40 €) sera appliqué aux enfants en famille d'accueil.

Pass voyageur :

Abonnement annuel valable 1 an. Ce titre est accessible à tous les usagers autres que les scolaires ayant droit, dans la limite des places disponibles. Ce titre serait disponible à compter du 1^{er} septembre de l'année N pour l'année scolaire N/N+1. Ce Pass est proposé au tarif unique de 200 €.

Réduction :

Réduction de 50 % pour le Pass scolaire annuel et le Pass voyageur pour toute demande d'inscription à partir du 1^{er} Mars 2019 (pour l'année 2019-2020).

Demande de duplicata :

La demande de duplicata est facturée à 30 €.

Tarifification combinée avec Ondéa :

Il est proposé d'accorder la gratuité aux usagers justifiant la possession d'un abonnement Ondéa Annuel pour la même période. Cette gratuité sera accordée sur présentation d'un abonnement annuel Ondéa en cours ou d'une procédure d'inscription. Aucun remboursement ne sera réalisé a posteriori.

Pénalité de retard :

Les frais de pénalité de retard sont de 30 € par rapport à la date limite d'inscription. Cette pénalité sera appliquée pour les usagers adressant une demande d'inscription au service après la date limite d'inscription (date fixée chaque année et indiquée dans la procédure d'inscription) sauf présentation d'un justificatif (déménagement, affectation tardive)

Paiement en trois fois :

Un paiement en trois fois est autorisé (3 paiements, juin juillet août). En revanche, le premier paiement devra intervenir en juin (30 juin dernier délai)

Les tarifs suivants sont proposés pour les abonnements aux transports scolaires 2019/2020 pour les secteurs de Chautagne et d'Albanais :

Quotient familial retenu	< 550	550-650	651-750	>750
Tarification annuelle 1 ^{er} enfant	40 €	70 €	110 €	140 €
Tarification annuelle 1 ^{er} enfant Paiement en 3 fois	15€/15€/10€	24€/23€/23€	38€/36€/36€	48€/46€/46€
Tarification annuelle 2 ^{ème} enfant	40 €	70 €	110 €	140 €
Tarification annuelle 2 ^{ème} enfant Paiement en 3 fois	15€/15€/10€	24€/23€/23€	38€/36€/36€	48€/46€/46€
Tarification annuelle 3 ^{ème} enfant	20 €	35 €	55 €	70 €
Tarification annuelle 3 ^{ème} enfant Paiement en 3 fois	8€/6€/6€	13€/11€/11€	19€/18€/18€	24€/23€/23€
Tarification annuelle 4 ^{ème} enfant	0 €	0 €	0 €	0 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la nouvelle grille tarifaire proposée, pour une mise en application à compter du 15 mai 2019.

Aix-les-Bains, le 20 juin 2019

Le Président,
Dominique DORD

<ul style="list-style-type: none"> - Délégués en exercice : 70 - Présents : 38 - Votants : 41 - Pour : 41 - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Blancs : 0
--

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Tarifs des transports scolaires des Secteurs Chautagne / Albanais - Année 2018/2019

Date de transmission de l'acte : 27/06/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 27/06/2019

Numéro de l'acte : d2897 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190620-d2897-DE

Date de décision : 20/06/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.2. Tarifs des services publics